



PROCES - VERBAL N°1

DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

--oOo--

SAMEDI 29 MARS 2014

11 HEURES 30

Le vingt-neuf mars deux mille quatorze, à 11 heures 30, les membres du Conseil Municipal de TOURNON-SUR-RHONE, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle d'honneur de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Etaient présents les Conseillers Municipaux :

- | | |
|-------------------------|-------------------------|
| 1 - SAUSSET Frédéric | 18 - RIFFAULT Michel |
| 2 - BANCEL Delphine | 19 - FAURE Valina |
| 3 - BARRUYER Laurent | 20 - CETTIER Jean-Louis |
| 4 - LAURENT Catherine | 21 - MEYSENQ Karine |
| 5 - GAILLARD Jean-Louis | 22 - LAREF Myriam |
| 6 - ANDRE Catherine | 23 - DIZY Michel |
| 7 - BARBARY Paul | 24 - PARRIAUX Ghislaine |
| 8 - LONGUEVILLE Eliane | 25 - MESTRE Yvon |
| 9 - FAURE Bruno | 26 - JACOUTON Isabelle |
| 10 - CROZE Florence | 27 - DUMAS Christophe |
| 11 - CHANTEPY Laurence | 28 - CROUZET Mauricette |
| 12 - SANCHEZ Alphonse | 29 - DAVID Jean-Marie |
| 13 - FOURNIER Annie | 30 - BURGUNDER Liliane |
| 14 - GOUDARD Patrick | 31 - SCHWANDER Elodie |
| 15 - DE VETTOR Sandrine | |
| 16 - RISSOAN Max | |
| 17- MALSERT Joëlle | |

Ont voté par procuration : MM. BENOIT Jean-Marie et BARAILLER Gilbert.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Frédéric SAUSSET, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections :

. Liste « Tournon, une ville en marche »	2 795 voix	28 sièges
. Liste « Vivre et réussir à Tournon »	1 474 voix	5 sièges

Il informe le Conseil que M. DIABI Abdelhafid a démissionné de ses fonctions de Conseiller Municipal. Il est remplacé par le suivant de la Liste « Tournon, une ville en marche » : M. DUMAS Christophe.

M. le Maire a déclaré installer dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux, les élus ci-après :

SAUSSET Frédéric, BANCEL Delphine, BARRUYER Laurent, LAURENT Catherine, GAILLARD Jean-Louis, ANDRE Catherine, BARBARY Paul, LONGUEVILLE Eliane, FAURE Bruno, CROZE Florence, CHANTEPY Laurence, SANCHEZ Alphonse, FOURNIER Annie, GOUDARD Patrick, DE VETTOR Sandrine, RISSOAN Max, MALSERT Joëlle, RIFFAULT Michel, FAURE Valina, CETTIER Jean-Louis, MEYSENQ Karine, BENOIT Jean-Marie, LAREF Myriam, DIZY Michel, PARRIAUX Ghislaine, MESTRE Yvon, JACOUTON Isabelle, DUMAS Christophe, CROUZET Mauricette, DAVID Jean-Marie, BURGUNDER Liliane, BARAILLER Gilbert, SCHWANDER Elodie.

Mme LAREF Myriam est élue secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. SAUSSET laisse la présidence de l'assemblée au doyen d'âge, M. MESTRE Yvon, afin de procéder à l'élection du Maire.

M. MESTRE prononce l'intervention suivante :

« Bonjour à toutes et à tous,

En tant que doyen d'âge du nouveau Conseil Municipal, m'échoit l'honneur d'être président de séance pour faire procéder à l'élection de son Maire.

Je voudrais remercier tous les candidates et candidats aux dernières élections municipales pour la tenue très digne de la campagne.

L'exposé de leurs idées, la confrontation de leurs projets se sont déroulés dans un climat de sérénité qui les honore et sied au débat démocratique.

A l'aube d'une nouvelle mandature qui sera marquée, comme ses devancières, du sceau de l'efficacité, de la convivialité et du respect des personnes.

Ici nous sommes au service du public, jamais pour des intérêts privés.

Je suis particulièrement heureux d'accueillir tous ceux qui étaient déjà là, lors du précédent mandat, et je veux rendre hommage au dévouement renouvelé dont ils font preuve au service de leurs concitoyens en poursuivant leurs actions.

Je félicite pour leur engagement tous les nouveaux, qui entrent au Conseil Municipal pour la première fois.

Ma dernière phrase sera pour dire à chacune et à chacun de vous qu'être élu est une mission souvent difficile, mais qui apporte beaucoup de bonheur.

Pour la mener à bien, il ne faudra jamais oublier que la première des attitudes et d'être toujours près des gens et surtout de les aimer.

Je vous remercie de votre aimable attention ».

1 - ELECTION DU MAIRE

Pour l'élection du Maire et des Adjoints, Mmes FAURE Valina et SCHWANDER Elodie sont désignées assesseurs.

M. le Président rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de

scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

M. MESTRE propose la candidature de M. SAUSSET Frédéric.

Après dépouillement, M. le Président proclame les résultats suivants :

. Nombre de bulletins	:	33
. A déduire, bulletins blancs	:	6
. Suffrages exprimés	:	27
. Majorité absolue	:	14
. A obtenu :		
M. Frédéric SAUSSET		27 voix

M. Frédéric SAUSSET, ayant recueilli la majorité absolue des suffrages, est élu en qualité de Maire de la Ville de Tournon-sur-Rhône et prend la présidence de la séance.

M. le Maire prononce l'allocution suivante :

« Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers Tournonnaises et Tournonnais,
Chers amis,

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier. Un second mandat placé sous le signe de la continuité. Je pense à celles et ceux qui ont contribué à ce que je porte l'écharpe de maire, et les responsabilités qu'elle implique.

En effet, les Tournonnais et les Tournonnaises ont souhaité, à une large majorité, que l'équipe en place compétente et motivée, poursuive les réalisations engagées.

De cet enthousiasme électoral, nous devons tirer une exigence supplémentaire d'efficacité.

Une confiance dont nous saurons être dignes, tout comme nous l'avons été au cours des six années écoulées.

J'adresse aujourd'hui mes remerciements, ainsi que ceux des élus de la majorité, aux électrices et aux électeurs qui nous ont confié la difficile, mais ô combien passionnante mission de les représenter durant les six prochaines années.

Je n'oublie pas tous ceux qui avaient fait un autre choix. La démocratie a pu s'exprimer dans le respect et la tolérance. J'entends bien rester le maire de tous les Tournonnais et de toutes les Tournonnaises, quelle que soit leur opinion.

Je voudrais aussi remercier mes compagnons de liste, pour leur implication dans la campagne, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve.

Remercier les anciens, ceux qui repartent, qui connaissent leur ville, notre ville, sur le bout des doigts, qui ont à cœur de porter haut ses couleurs.

Remercier ceux qui s'en vont, qui ont œuvré à mes côtés tout au long des six dernières années. Je veux leur témoigner toute ma gratitude pour leur engagement.

Merci Chantal, Pascal, Hafid, Jean-François.

Remercier enfin les nouveaux, ceux qui ont accepté la proposition que je leur ai faite, avec une spontanéité et un enthousiasme réconfortants.

Je n'oublie pas l'opposition. Tout au long du dernier mandat, vous avez été animé du souci de contribuer au débat démocratique.

Merci Jean, Michèle, Jean-Claude.

Le pluralisme, la confrontation des idées, animeront nos débats au cours des six années à venir. Tant mieux ! C'est ainsi que je conçois la démocratie. Parfois passionnée, parce que passionnante et surtout constructive, parce qu'elle détermine la qualité de vie de nos concitoyens.

Merci au personnel communal, à mes plus proches collaborateurs, qui œuvrent chaque jour au service de toutes et de tous. Leurs missions ne sont souvent pas faciles. Je veux leur dire ma confiance dans leur compétence, leur savoir-faire et leur dévouement.

Mesdames, Messieurs, un mandat s'achève, un autre débute. L'heure d'un bref retour en arrière. Six ans faits de satisfaction, devant les projets qui aboutissent. Je citerai tout d'abord, la concrétisation de la voie Sud. Je n'ai pas oublié cette inauguration particulière, à laquelle je me suis rendu, à vélo, avec mon épouse ! Il aura fallu cet événement particulier pour que j'enfourche mon deux roues ! Un moment de joie simple, partagé avec les habitants des quartiers Sud.

Je citerai également le banquet républicain d'inauguration avec les riverains et les entreprises pour célébrer le renouveau de la plus vieille rue de Tournon, la rue du Doux.

Six ans de satisfaction donc, mais aussi de moments très douloureux.

Je n'oublierai jamais ce mois de juin 2011.

Je n'oublierai jamais Marie-Jeanne.

Je n'oublierai jamais cette ville, notre ville, mobilisée, puis effarée et enfin rassemblée, unifiée pour une marche blanche qui disait à la fois l'horreur et la solidarité.

Chers Amis, de nombreux défis attendent l'équipe en place. Nous saurons les relever. Nos réalisations d'aujourd'hui sont les bases de nos projets de demain. ITDT, la halte fluviale, le centre-ville, la médiathèque,... Nous avons inscrit ces priorités, avec d'autres, dans notre programme, nous nous y tiendrons dans le respect de la maîtrise de la dépense publique.

Mes chers collègues, le devenir de notre ville dépend étroitement des relations que nous entretenons, depuis 10 ans, avec l'intercommunalité.

Nous continuerons à participer pleinement aux orientations et décisions communautaires, en conservant à la ville de Tournon sa vocation de ville centre au cœur de notre bassin de vie.

Pour affronter les grands enjeux de demain, pour dessiner les contours de ce que sera Tournon dans les années à venir, nous devons agir ensemble, en pleine concertation avec l'ensemble des communes du territoire Hermitage Tournonnais.

Mesdames, Messieurs, c'est avec la même détermination, la même envie de réussir notre projet, animé des mêmes convictions et avec un engagement sans faille pour servir l'intérêt général que j'aborde ce second mandat. Nous devons continuer à penser, innover, concerter, être créatifs et réactifs.

Mes chers collègues, être conseiller municipal, c'est tout simplement être un homme ou une femme libre, entièrement dévoué au bien-être de ses habitants.

Etre élu de la République, c'est un honneur, c'est surtout et avant tout un devoir.

Mesdames, Messieurs, j'ai, avec mon équipe, une ambition, une grande ambition, pas une ambition personnelle, non, une vraie ambition citoyenne. Celle de garder le cap, celui d'une ville où il fait bon vivre, d'une ville dynamique, authentique, conviviale et responsable. Une ville en marche !

Merci à tous les tournonnais.

Vive Tournon ».

2 – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire informe l'Assemblée qu'il convient, en application de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, de déterminer le nombre des Adjointes qui ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal, soit maximum neuf.

Il propose le nombre de huit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** à HUIT le nombre des Adjointes au Maire.

3 – ELECTION DES ADJOINTS

M. le Maire rappelle qu'en application de l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Adjointes sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Il demande aux membres du Conseil Municipal de déposer leur liste, étant précisé que les listes de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire doivent comporter au plus autant de noms de Conseillers Municipaux que d'Adjoints à désigner.

M. le Maire propose de déposer la liste « Delphine BANCEL » de la majorité.

Après dépouillement, M. le Maire proclame les résultats suivants :

- . Nombre de bulletins : 33
- . A déduire, bulletins blancs : 5
- . Suffrages exprimés : 28
- . Majorité absolue : 15
- . A obtenu :

Liste Delphine BANCEL 28 voix

Les Adjoints figurant sur la liste de Mme Delphine BANCEL, ayant obtenu la majorité absolue, sont élus. Les Adjoints prennent rang dans l'ordre de présentation de la liste.

M. le Maire installe dans leurs fonctions d'Adjoints au Maire :

- . Mme BANCEL Delphine,
- . M. BARRUYER Laurent,
- . Mme LAURENT Catherine,
- . M. BARBARY Paul,
- . M. FAURE Bruno,
- . M. GAILLARD Jean-Louis,
- . Mme LONGUEVILLE Eliane,
- . Mme ANDRE Catherine.

A titre purement indicatif, M. le Maire donne connaissance des domaines de délégation qu'il envisage de confier aux Adjoints :

- | | |
|--------------------------|---|
| - Mme Delphine BANCEL | Cadre de vie, urbanisme et projets urbains |
| - M. Laurent BARRUYER | Affaires sportives et programmation associative |
| - Mme Catherine LAURENT | Affaires scolaires et activités périscolaires |
| - M. Paul BARBARY | Affaires culturelles et promotion de la ville |
| - Mme Eliane LONGUEVILLE | Affaires sociales et lien intergénérationnel |
| - M. Jean-Louis GAILLARD | Travaux, vie quotidienne, circulation, accessibilité et développement durable |
| - Mme Catherine ANDRE | Patrimoine communal, animation locale, fleurissement et jumelage |
| - M. Bruno FAURE | Finances, administration générale et commerce de centralité |

Il informe le Conseil Municipal qu'il envisage également de donner délégation à quatre Conseillers Municipaux :

- | | |
|-------------------------|---|
| - M. Michel RIFFAULT | Prospective financière, commande publique et emploi |
| - Mme Florence CROZE | Communication |
| - Mme Laurence CHANTEPY | Action solidaire et monde caritatif |
| - M. Yvon MESTRE | Anciens combattants et commissions de sécurité |

M. le Maire donne la parole à Mme CROUZET.

Mme CROUZET fait la déclaration suivante :

« Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Elu(e)s,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du groupe d'opposition je vous félicite une nouvelle fois pour votre réélection. Je remercie aussi mes colistiers, mes amis et les soutiens qui ont été présents à nos côtés pendant toute la campagne. Je remercie les 34,56 % des électeurs tournonais qui nous ont accordé leur confiance.

Monsieur le Maire, vous avez déclaré à la proclamation des résultats au soir du 23 mars, que la campagne avait été, je vous cite « propre ». Pour nous, une mise au point s'impose.

Certains de vos colistiers, élus d'hier, réélus d'aujourd'hui ont affirmé « que je ne faisais pas mes courses à Tournon ». J'habite notre belle ville depuis 42 ans et fréquente régulièrement les commerces tournonais depuis lors, ainsi que le marché du samedi matin et ce même en dehors des périodes électorales. D'autre part, et bien plus grave encore, je considère personnellement que l'inversion organisée de nos noms de famille entre M. DAVID et moi-même porte atteinte à notre honneur et à celui de nos familles. Je laisse la responsabilité de ces propos diffamatoires à leurs auteurs, ce qui ne les grandit pas. Je vous demande, Monsieur le Maire, de me donner les raisons de tels agissements. Nous espérons que vous avez constaté que nous n'avons pas répondu à de telles bassesses.

Durant toute cette nouvelle mandature notre attitude sera républicaine. Nous serons vigilants, soucieux de l'intérêt général et de la bonne utilisation des deniers publics. Nous serons aussi force de proposition au sein de cette municipalité ainsi qu'au sein de la Communauté de Communes « Hermitage-Tournonais », sans exclusive et sans esprit de revanche. Nous resterons attachés à nos valeurs humanistes et progressistes. Notre groupe sera attentif à la solidarité en veillant à ce que personne ne reste au bord du chemin, et particulièrement celles et ceux qui rencontrent de grandes difficultés dans une période économiquement difficile.

Nos objectifs seront de répondre aux attentes d'un grand nombre de nos concitoyens que nous avons rencontrés au cours de cette campagne qui souhaitent plus de solidarité, de proximité, de lien social, en un mot, une meilleure pratique du vivre ensemble ».

M. le Maire précise qu'il répondra à cette intervention lors d'un prochain Conseil Municipal.

Il indique que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 17 avril, à 19 heures.

Il remercie l'ensemble des élus d'avoir siégé à cette réunion d'installation du Conseil Municipal, ainsi que le nombreux public.

==--==

TOURNON-SUR-RHONE, le 29 mars 2014

Le Maire,

Frédéric SAUSSET

